



Présentation du Budget Primitif 2020

Rappels / stratégie financière

Objectif 1

Maitriser les dépenses de fonctionnement pour éviter l'effet ciseaux

Objectif 2

Pas d'augmentation des taux des impôts locaux

Objectif 3

Dégager de l'autofinancement et actionner le levier emprunt sans dégrader la situation financière

Objectif 4

Maintenir l'effort d'équipement, la qualité de services et investir localement

Objectif 5

Mobiliser les financements externes

Objectif 6

Optimiser les recettes de gestion

Plan

1- Les politiques municipales

2- Vue générale du budget

3- Le budget de fonctionnement

4- Le budget d'investissement

Les politiques municipales

- Culture
- Sport
- Education, l'enfance
- Revitalisation centre-ville et attractivité du territoire
- Développement urbain et le logement
- Espaces publics
- Patrimoine
- Entretien du patrimoine communal et économies d'énergie
- Gestion des ressources et le service public
- Solidarités, lien social et contrat de veille active - CCAS
- Résidence Kersalic

Les politiques municipales

CULTURE

- Faire de la culture un facteur de cohésion sociale
- Garantir une offre culturelle diversifiée, accessible à tous les publics
- Soutenir les artistes locaux
- Favoriser l'accès au livre



Théâtre du Champ au Roy

taux de fréquentation 91% (+5 points)
7 637 spectateurs (dont 2035 scolaires)
38 représentations (28 spectacles) - 277 abonnés

Inscrite au coeur du projet politique, **la médiation culturelle** s'est largement développée :

- en direction de la jeunesse, (temps scolaire et libre)
- en direction du grand public,

grâce à de nombreux partenariats : établissements scolaires, pôle social et pôle éducatif de la ville, service jeunesse de l'agglomération, structures associatives, ...

Guingamp s'est engagée dans l'**objectif « 100% EAC »** (éducation artistique et culturelle)

En partenariat avec le pôle social , la **carte Guingamp culture**, rend accessible de nombreuses sorties sur la Ville (théâtre, médiathèque, cinémas, expositions), **Le Pass culture** (dispositif national) permet aux jeunes de 18 ans de financer sorties au théâtre, cinéma, achat de livres, cd, dvd à la librairie et de s'abonner à la médiathèque.

Budget de fonctionnement stable. L'obtention de financements complémentaires (LEADER, Région, Département, Etat) permet de réaliser de nouvelles actions qui s'équilibrent en dépenses et recettes.

2020

Poursuite de la politique de soutien à la création, de diffusion et de médiation (100 % EAC)
Accueil dès septembre 2020 de l'Institut National pour l'éducation artistique et culturelle (INSEAC)
Accueil de l'exposition de l'artiste togolais Didier Ahadji (collection particulière de JY Augel)

Les politiques municipales

CULTURE

- Faire de la culture un facteur de cohésion sociale
- Garantir une offre culturelle diversifiée, accessible à tous les publics
- Soutenir les artistes locaux
- Favoriser l'accès au livre



Médiathèque

- prêts annuels : 105 388
- inscriptions : 1 854
- 2 090 emprunteurs
- 3 217 demandes de connexion internet (4450 en 2017)
- une vingtaine d'animations sur l'année + accueil des classes et de la crèche + heure du conte +TAP

Budget de fonctionnement stable : 70 000 euros

Investissement : poursuite du renouvellement du mobilier et du matériel d'exposition

2020 : 2 projets majeurs

- Renouvellement du portail / logiciel de bibliothèque, intégration d'automates de prêt/technologie RFID et de réaménagement de l'espace accueil-prêt
- Exposition photographique patrimoniale, fonds Joseph Le Monnier.

ZOOM

Fonctionnement (hors personnel)

Dépenses : 294 695 €

Médiathèque : 70 225 €

Programmation artistique, EAC : 161 510€

Subventions aux associations : 62 960 €



Recettes : 109 260 €

Recettes médiathèque : 14 000 €

Billetteries théâtre, inscriptions ateliers : 57 000€

Subventions et participations DRAC,
Département, Région, ONDA : 31 260 €

Locations , remboursement prestations
techniciens : 7 000 €

Investissement : 122 813,62 €

Théâtre et Médiathèque : 16 633,62

Matériel lumières et mobilier divers

Exposition LE MONNIER : 3 180 €

Informatisation de la médiathèque : 103 000 €

LES POLITIQUES MUNICIPALES

SPORT

- Améliorer les possibilités de pratiques sportives dans les équipements et sur l'espace public
- Conforter l'accessibilité des activités sportives
- Favoriser le sport pour les enfants
- Sécuriser les pratiques
- Entretien du patrimoine existant mis à disposition du mouvement sportif et de la communauté éducative



Une politique sportive accessible au plus grand nombre

Parc de Kergoz

sols sportifs des halls Dulac et SDA

Portes SDA, Dulac, sanitaires

Allée de boules

Espace sportif de la Madeleine :

Phase 2 Reprise éclairage tennis à l'Espace sportif de la Madeleine, chauffe eau

et reprise bâche

Filets pare ballons à kerpour

Réparation city parc

Matériel sportif

ZOOM

■ **Fonctionnement** (hors personnel)

Dépenses : 204 570 €

Recettes : 10 000 €

Sports, animations et loisirs : 26 300 €
Entretien des salles et équipements : 53 900 €
Subvention aux associations : 124 370 €

Location de salles : 10 000 €

■ **Investissement : 411 767,84 €**

Kergoz : réfection sol halls Dulac et SDA : 350 055,16 €
Filets pare ballon à Kerpaour : 17 200 €
Espace sportif de la Madeleine : 18 050 €
(Dont phase 2 reprise éclairage tennis pour 12 500 €)
Matériel pour le service des salles : 9 422,68 €
Allée de boules kergoz : 2 000 €
Parc de Kergoz (porte SDA, Dulac et sanitaires) : 10 200 €
City park réparations : 4 000 €
Réparation panneau air fit : 840 €

LES POLITIQUES MUNICIPALES

EDUCATION, ENFANCE

- Favoriser la réussite éducative de tous
- Garantir l'égalité et l'accessibilité au service public pour tous
- Rendre un service public de qualité à un coût maîtrisé

Une population scolaire stable en 2019 : 360 élèves
maintien des rythmes scolaires.

Travail sur le 100% éducation artistique et culturelle
Acquisition de traqueurs d'activité pour les enfants

Des écoles accueillantes

Pour les travaux

- Réfection de la toiture de l'école Leizour et bâtiment A à l'école de la Chesnaye
- Gestion des accès à l'école de la Chesnaye
- Réfection de classes et divers travaux

Pour les équipements

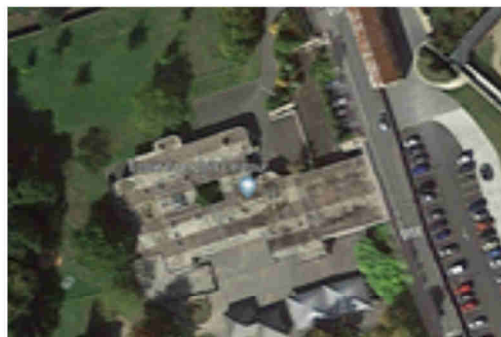
Des visualiseurs, des vidéos projecteurs, du matériel de sport, des vélos, divers mobiliers ...

Restauration scolaire

355 repas sont servis chaque jour dans les écoles.

Le centre de loisirs

Renouvellement de la cabane, acquisition de matériel de camping



ZOOM

■ Fonctionnement (hors personnel)

Dépenses : 257 960 €

Ecoles : 222 235 €
CLSH : 35 005 €
Subventions associations (APE) : 720 €

Recettes : 323 000 €

Redevances : 195 000 €
participations communes, CAF : 128 000 €

■ Investissement : 202 968,60 €

ECOLES

Matériels / équipements : 19 750 €

Ecole Leizour : 6 577 €
Ecole de la Chesnaye : 8 100 €
Ecole La Madeleine : 2 294 €
CLSH et accueil périscolaire : 2 779 €

Travaux : 183 218,60 €

Ecole Leizour : 85 368,60 €
dont étanchéité toiture 74 200 €
Ecole de la Chesnaye : 60 000 €
Ecole La Madeleine : 2 000 €
Ecole Diwan : 8 700 €
CLSH : 25 150 € (dont chaudière)
DUER écoles : 2 000 €

LES POLITIQUES MUNICIPALES

Revitalisation centre-ville et attractivité du territoire

Le travail dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs a permis de définir plusieurs enjeux pour conforter l'attractivité de Guingamp en tant que ville-centre, à savoir :

Des enjeux patrimoniaux et urbains

- En ouvrant le centre-ville et en le rendant plus visible
- En valorisant le patrimoine bâti, historique et architectural
- En repensant la place de l'enfant dans la ville

Des enjeux de développement économique

- En confortant l'attractivité commerciale du centre-ville

Des enjeux environnementaux

- Avec la valorisation de la rivière
- La facilitation des déplacements doux
- La création de pistes cyclables

Des enjeux sociaux

- En développant la mixité sociale
- En veillant à l'accessibilité des espaces publics

Plusieurs actions ont ainsi été mises en œuvre (rénovation du château de Pierre II, valorisation de la place du Petit Vally et de la place du Château, création de la passerelle sur le Trieux, valorisation des remparts et création d'un espace de stationnement, réaménagement de la place du Centre, rénovation du belvédère, création d'un espace ludique).

Dans ce cadre, les actions 2020 portent sur la rénovation de la maison médicale, le lancement d'une étude urbaine sur la secteur Vally / Verdun, la démolition de l'immeuble au carrefour Yser/Joffre,

Les actions sur la rénovation de l'habitat se poursuivent en lien étroit avec l'agglomération pour la mise en œuvre des opérations RHI THIRORI avec notamment des projets d'acquisition / démolition,

LES POLITIQUES MUNICIPALES

Revitalisation centre-ville et attractivité du territoire

Investissement : 1 429 099,14 €

Démolition d'un immeuble et aménagement du carrefour
Yser / Joffre : 281 142,24 €

Rénovation groupe médical st Michel : 890 730,21 €

Finalisation Belvédère : 38 976,97 €

Central park : 93 500 €

Étude urbaine Verdun / Vally : 30 000€

Borne wifi : 27 726,69 €

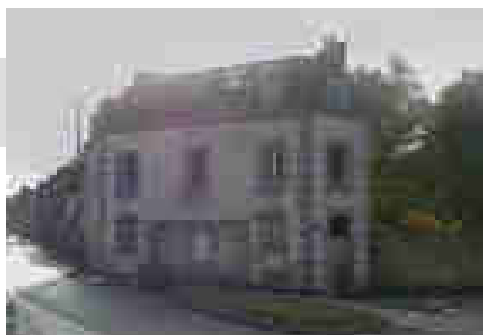
Acquisitions :

Rue St Nicolas : 45 000 €

Rue Trinité : 6 000 €

Rue Ollivro : 15 000 €

Divers : 40 000 €



LES POLITIQUES MUNICIPALES

DEVELOPPEMENT URBAIN, LOGEMENT

- Accompagner le renouvellement urbain et favoriser la mixité sociale sur le territoire
- Lutter contre l'habitat dégradé
- Travailler à la requalification du parc ancien
- Favoriser l'émergence d'une offre d'habitat adaptée

Urbanisme

Quelques éléments statistiques sur l'urbanisme

Une hausse significative du nombre de DIA = + 20 % en 2019,

(Pour rappel, en 2009, le nombre de DIA était seulement de 82.)

Documents d'urbanisme	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Autorisation de travaux	42	84	47	35	43	30
Déclaration préalable	112	122	94	106	105	95
Certificat d'urbanisme	161	181	168	203	196	230
Permis de construire	17	16	7	10	18	18
Permis de démolir	6	4	2	4	2	3
Permis d'aménager	0	1	0	3	0	2
Intention d'aliéner	119	119	136	140	146	176
aliénation Fonds de commerce	0	2	3	10	7	10
Total	457	529	457	511	517	564

ZOOM

• Investissement : 274 410 €

Acquisition d'un terrain derrière la gare : 20 000 €
Acquisition CSA et terrain de Kerpaour : 250 000 €
Divers : 4 410 €

LES POLITIQUES MUNICIPALES

LES ESPACES PUBLICS

- Participer à l'attractivité du centre ville
- Mieux circuler et stationner en ville
- Protéger et informer la population
- Prendre en compte les demandes de sécurité et de tranquillité publique des Guingampais

Programme de voirie et de trottoirs : 389 338,61 €

Pistes cyclables : 49 311,84

Mobilier urbain : 19 000 €

Aménagement place de la République : 10 000 €

Plateau entrée lycée Pavie : 118 100 €

Signalisation : 22 305,55 €

Containers enterrés : 10 000 €

Éclairage public : 74 415,45 €

Renouvellement platelage passerelles traouzac'h : 35 000 €

Reprise piliers jardin public : 16 000 €

ZOOM

■ **Fonctionnement** (hors personnel)

Dépenses : 244 950 €

Service propreté urbaine : 8 400 €

Service voirie/Fêtes cérémonies : 175 800 €

Service espaces verts : 60 750 €

■ **Investissement : 743 471,45 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

PATRIMOINES

- Dynamiser la Ville
- Restaurer et animer le patrimoine bâti guingampais
- Accueillir la nature en ville et valoriser le patrimoine naturel
- Participer au développement de l'économie touristique

Prison

Phases 3 et 4 : 2 704 000 €

Restauration des remparts Château et Cosquer : 144 000 €

Exposition sur la biodiversité : 3 000 €

Pupitre d'interprétation du château de Pierre II: 15 000 €

Travaux basilique : 15 365,59 €



ZOOM

- **Fonctionnement** (hors personnel)

- **Dépenses :**

- Animations patrimoine et adhésions : 33 010 €

- **Investissement : 2 881 365,59 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL ET ECONOMIES D'ENERGIE

- Préserver la biodiversité urbaine et les ressources
- Promouvoir un environnement favorable à la santé et la qualité de vie
- Lutter contre le changement climatique



Mairie : divers travaux de rénovation de bureaux : **13 500 €**

Au CSA (stores, porte du SDIS) : **6 321,60 €**

À l'UCO (réfection toiture report) : **4 775,41 €**

Jardins espaces verts (vannes, report) : **5 442 €**

Foyer Pierre Réaudin (porte et chaudière) : **7 500 €**

Centre culturel (porte) : **4 000 €**

Moulin de la ville (reprise du pignon) : **53 000 €**

ZOOM

■ **Fonctionnement** (hors personnel)

Dépenses : 352 470 €

Service bâtiment : 177 900 €

Bureau d'études : 174 570 €

■ **Investissement : 94 539,01 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

Les ressources humaines et les services publics

- Garder un niveau de services performant pour les Guingampais
- Assurer un cadre de travail sécurisé et protecteur de la santé des agents
- Former le personnel
- Doter les services de matériel performant
- Simplifier et améliorer le parcours de l'utilisateur

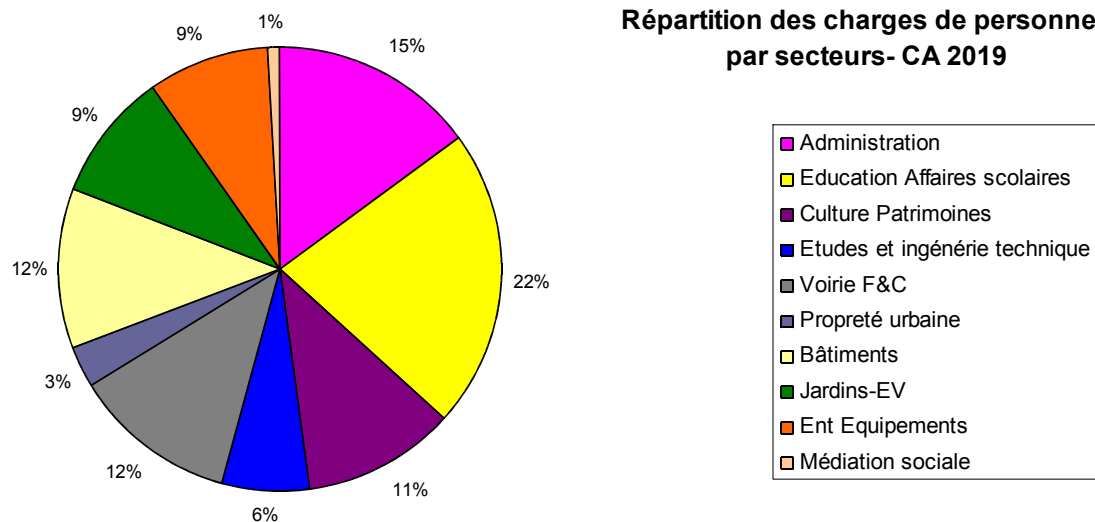
Stabilité des effectifs...

Au 31/12/2019, la Ville a rémunéré 122 agents

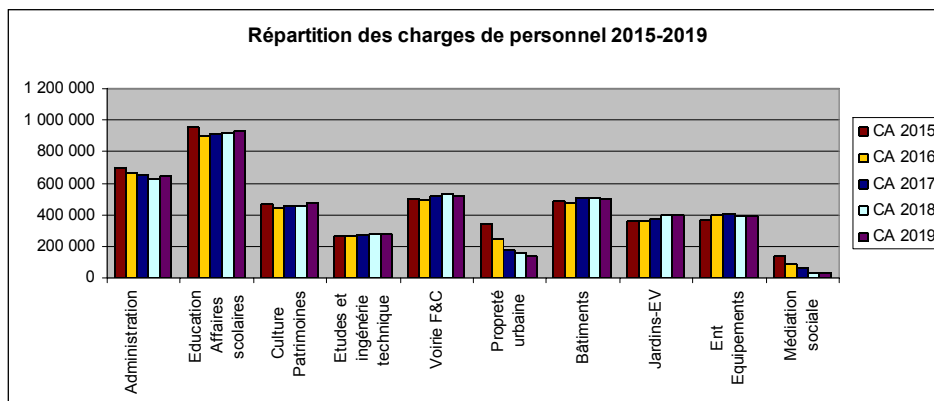
Dont : 100 postes de fonctionnaires territoriaux; 18 postes d'agents contractuels de droit public et 4 emplois aidés

TITULAIRES			NON-TITULAIRES	
56 HOMMES			6 HOMMES	
44 FEMMES			16 FEMMES	
53	0	3	4	2
TC	TNC	TP	TC	TNC
25	8	11	6	10
TC	TNC	TP	TC	TNC

Répartition des charges de personnel par secteurs- CA 2019



Répartition des charges de personnel 2015-2019



LES POLITIQUES MUNICIPALES

Le budget prévisionnel des charges de personnel est en légère baisse à 4 514 000 €.

Pour 2020, le budget primitif prévoit une légère diminution de l'enveloppe dédiée en 2019. Les augmentations liées à la 3^{ème} phase de l'accord PPCR (parcours professionnel carrières et rémunération) pour les catégories A et C et le GVT sont neutralisées par le rajeunissement des personnels récemment recrutés. Le gel du point d'indice de la fonction publique concoure à cette stabilité.

La ville maintient sa politique d'évolution de carrière avec une proposition de 11 avancements au tableau des effectifs représentant 106 points indiciaires.

4 départs en retraite sont enregistrés pour 2020, ils donneront lieu à des réflexions sur l'organisation avec tout recrutement,

Nouveau dispositif d'insertion : les contrats d'accompagnement dans l'emploi

Le dernier emploi d'avenir prendra fin en 2020 et il sera proposé d'avoir recours au renouvellement des contrats Parcours Emploi compétence. La Ville reste mobilisée pour favoriser l'accès à l'emploi : emploi aidés ou accueil de 50 stagiaires en 2019

Prise en compte de la sécurité et de la santé des agents au travail

▪ **Instauration de la participation employeur à la mutuelle santé** : une aide de 5€ par mois et par agent est proposée au Conseil Municipal. La définition des conditions de mise en œuvre avec les représentants du personnel devrait permettre une application dès le mois d'avril. Cette participation obligatoire pour les employeurs privés est un élément de rémunération qui peut être attractif pour recruter,

▪ **En terme de prévention** : la ville conserve une politique volontariste (formation et actions dans les services) qui contribue pour contenir l'évolution des taux de cotisation d'accident de travail et d'assurance statutaire du personnel. La ville a initié en lien avec le Centre de Gestion les formations à l'échauffement musculaire destinées à prévenir les accidents du travail et veiller à la santé au travail.

Modernisation de l'action des services

Logiciels, matériel informatique et mobilier : 38 935,46€

Renouvellement téléphonie : 40 809,20 €

Remplacement de véhicules : 26 000 €

Matériel service voirie : 3 650 €

Matériel service bâtiments : 2 364 €

Matériel service espaces verts : 15 895,12 €

Matériel équipe des salles : 10 498,80 €

Remplacement de divers matériels : 5 000 €

Évacuation dépôt de Cadolan : 10 000 €

Matériel pour patinoire et sapins de Noël : 4 524 €

Acquisition station crues : 27 000 €

Plantations : 7 253,14

PERSONNEL

ZOOM

■ Fonctionnement

Dépenses : 4 836 653 €

Charges de personnel :	4 552 630 €
Indemnités des élus :	150 100 €
Plan de formation :	30 000 €
Chèques déjeuners :	82 523 €
Participation prévoyance	7 000 €
Autres charges (frais missions ...) :	5 900 €
Formation élus et frais de missions :	8 500 €

Recettes : 268 378 €

Remboursement rémunérations :	24 438 €
Emplois aidés :	20 790 €
Remboursements mises à disposition :	179 737 €
Remb. chèque déjeuner :	32 810 €
Titres sécurisés, élections :	10 530€

Investissement : 191 929,72 €

SOLIDARITES ET LIEN SOCIAL - CONTRAT DE VILLE - CCAS

- Accompagner les publics fragiles
- Favoriser la participation des habitants
- Soutenir les familles dans la parentalité
- Poursuivre et développer les services permettant le parcours de vie des personnes vieillissantes
- Accompagnement et aides financières individuelles

Budget Ville

Subventions : 470.670 €

- CCAS : 290 000 €
- Centre social : 140.000 €
- Subventions aux associations : 40.670 €

Politique de la Ville : 9.900 €

- dont 3.600€ sur le projet autour du tunnel de Castel Pic (chantier éducatif, nettoyage, graff)



L'accompagnement social

ZOOM sous réserve du vote du CA du CCAS

■ Fonctionnement

Dépenses 2020 : 671.000 €

- Frais de personnel : 410 100 € (61%)
- Administration générale : 91 100€ (14%)
- Amortissements : 11.579 € (2%)
- Virement section investissement : 21.024 € (3%)
- Actions : 137.197 € (20%)

Recettes 2020 : 671.000 €

- Excédent reporté : 47 994 € (7%)
- Ville : 407.000€ (290.000€+117.000€) (60%)
- CAF : 121.000€ (18%)
- Etat : 53.500€ (8%)
- Conseil départemental : 4.700€ (1%)
- Autres recettes : 36.806€ (5%)

■ Investissement

Dépenses 2020 : 100.000 €

- Projet Résidence autonomie : 45.000€
- Véhicule service Centre social/Kersalic : 10.000€
- Matériel bureau et informatique : 25.400 €
- Biens mobiliers Centre social : 15.200 €
- Autres dépenses : 4.400 €

Recettes 2020 : 100.000 €

- Excédent reporté : 60.268 €
- Virement section fonctionnement : 21.024€
- Amortissements : 11.579€
- Remb FCTVA : 329€
- Subvention CAF : 6800€

Projets 2020

- Travaux d'aménagement : offices de restauration dans les maisonnées
- Aménagement des nouveaux espaces
- Mise en œuvre du projet de résidence autonomie



La Résidence en chiffres

Fonctionnement

Résidence Autonomie

(EHPA) 189 737,31 €

185 071,71 € pour 10 résidents payé par les résidents

4 665,60 € payé par le Conseil départemental (CPOM)

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) :

2 879 564,90 € pour 72 résidents

Hébergement (Résidents et Conseil Départemental pour aide sociale): 1 520 973,52 €

Dépendance (Résidents et Conseil Départemental) 437 706,22 €

Soins (ARS) 920 885,24 €

Investissement : 119 000 €

Cuisines aménagées dans les petites unités : 30 000 €

Matériel petites unités (lave vaisselle machine à café : 30 000 €
conteneurs ...)

Mobilier petites unités 10 000 €

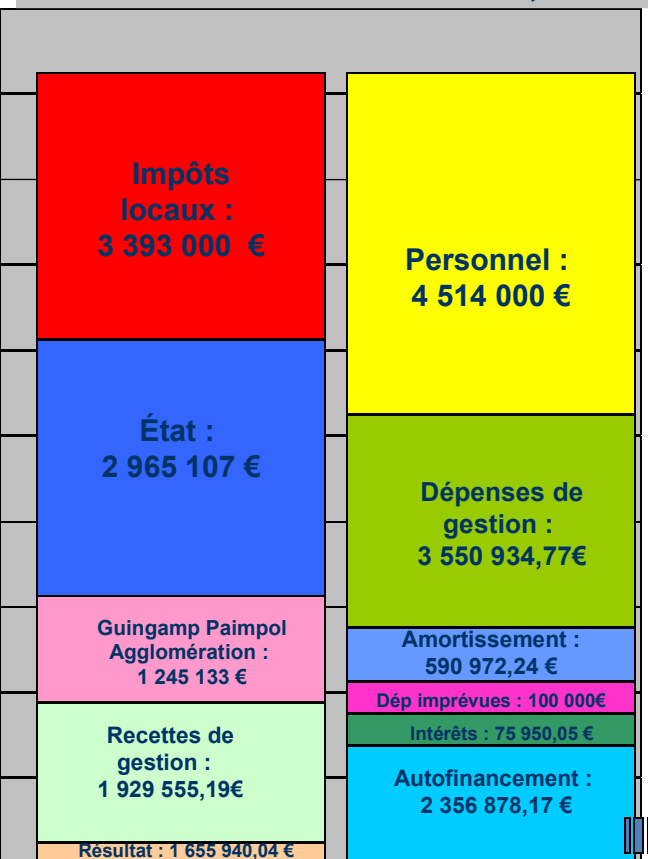
Matériel médical 15 000 €

Sécurisation du bâtiment 20 000 €

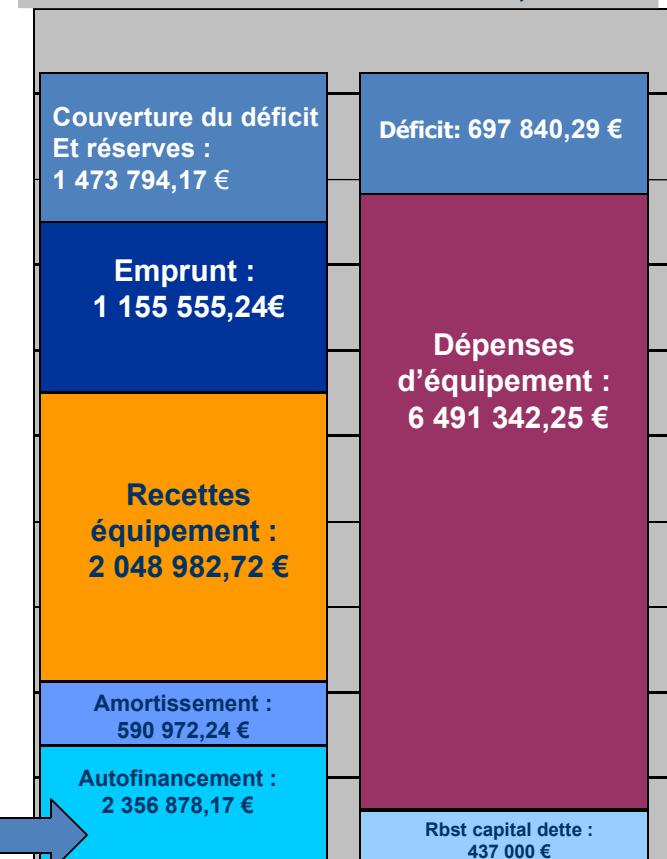
Acquisitions diverses 14 000 €

2. Vue générale du budget

Fonctionnement : 11 188 735,23 €



Investissement : 7 626 182,54€



Recettes

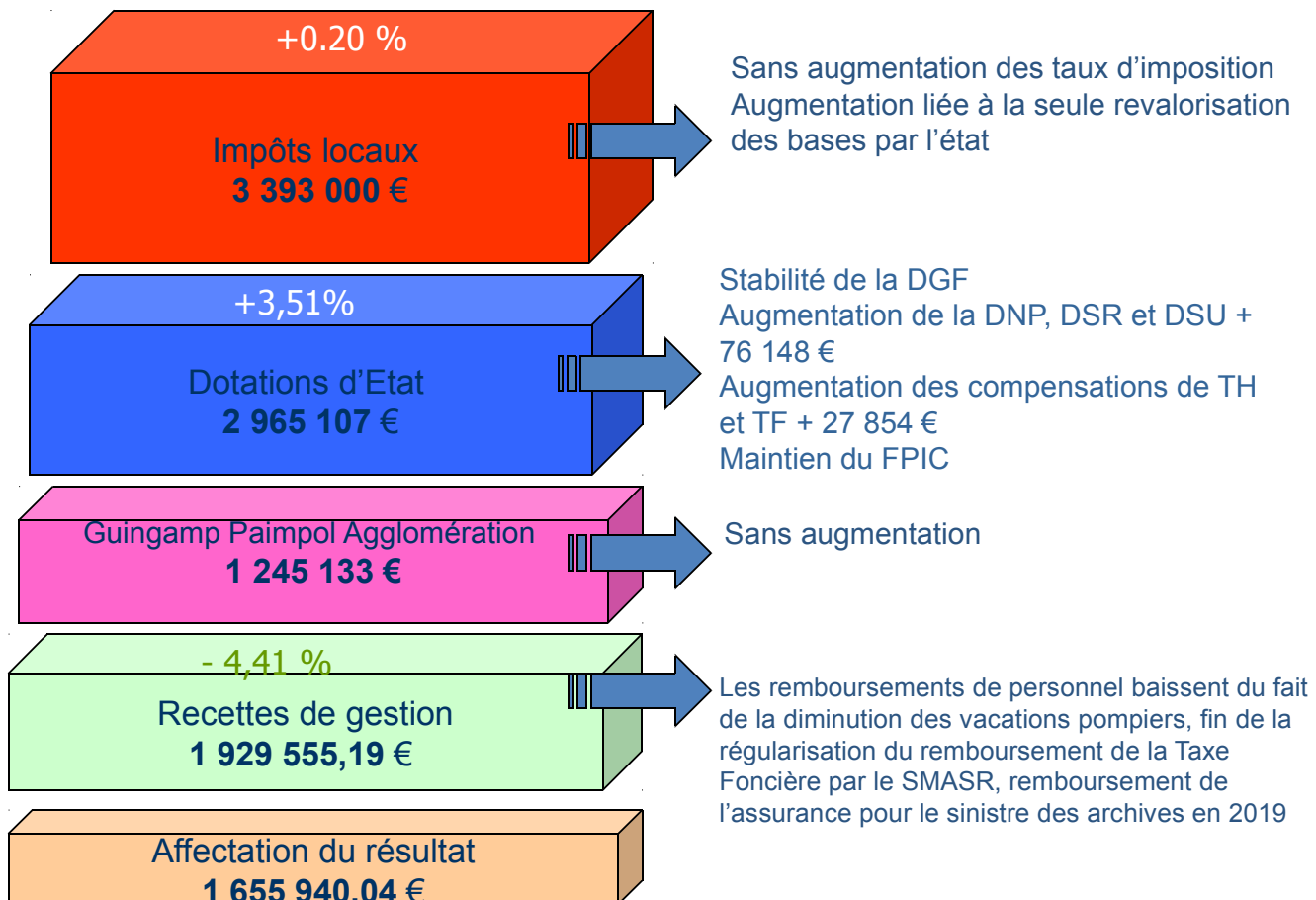
Dépenses

Recettes

Dépenses

3. Le budget de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement baissent de 218 000 € soit

-2,25 % par rapport à 2019 selon le détail suivant :

- Les recettes des produits des services baissent en raison de la diminution des vacations pompiers – 24 500 €
- Le remboursement de l'assurance suite à l'incendie des archives – 154 000 €
- Le remboursement de la Taxe foncière par le SMASR (régularisation sur 3 ans) – 140 000 €
- L'augmentation des dotations d'état et des attributions de compensation : + 100 500 €
-

1. les principales recettes

1.1 Concours financiers de l'Etat : + 3,51 %

☞ Dotation forfaitaire : 1 686 706 €, le prévisionnel est identique au réalisé de 2019

- Dotation nationale de péréquation : 168 678 € (+ 12 985 €)

☞ La dotation de solidarité rurale : 600 268 € (+35 173 €)

☞ La dotation de solidarité urbaine : 168 670 € (+ 26 990 €)

- Les allocations compensatrices sont en hausse de 27 654 €

1.2 les recettes fiscales

Le produit attendu est de 3 393 000 € soit une augmentation de 6 702 € + 0.20 % par rapport à 2019 (valorisation des bases)

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC devrait rester identique à celui de 2019 soit 89 100 €

1.3 les recettes fiscales indirectes

Taxe sur l'électricité : 110 000 € (taux inchangé)

Taxe sur les spectacles : La loi de finances a supprimé la taxe sur les spectacles, son montant est compensé par référence au produit perçu en 2013 soit 223 000 €.

Droits de mutation : cette recette étant variable, il est proposé d'inscrire 150 000 € même si le dynamisme du marché immobilier peut laisser espérer une recette plus importante.

Taxe sur la publicité extérieure TLPE: cette taxe baisse légèrement chaque année, il est proposé d'inscrire 15 000 €.

1.4 les recettes liées à l'activité des services

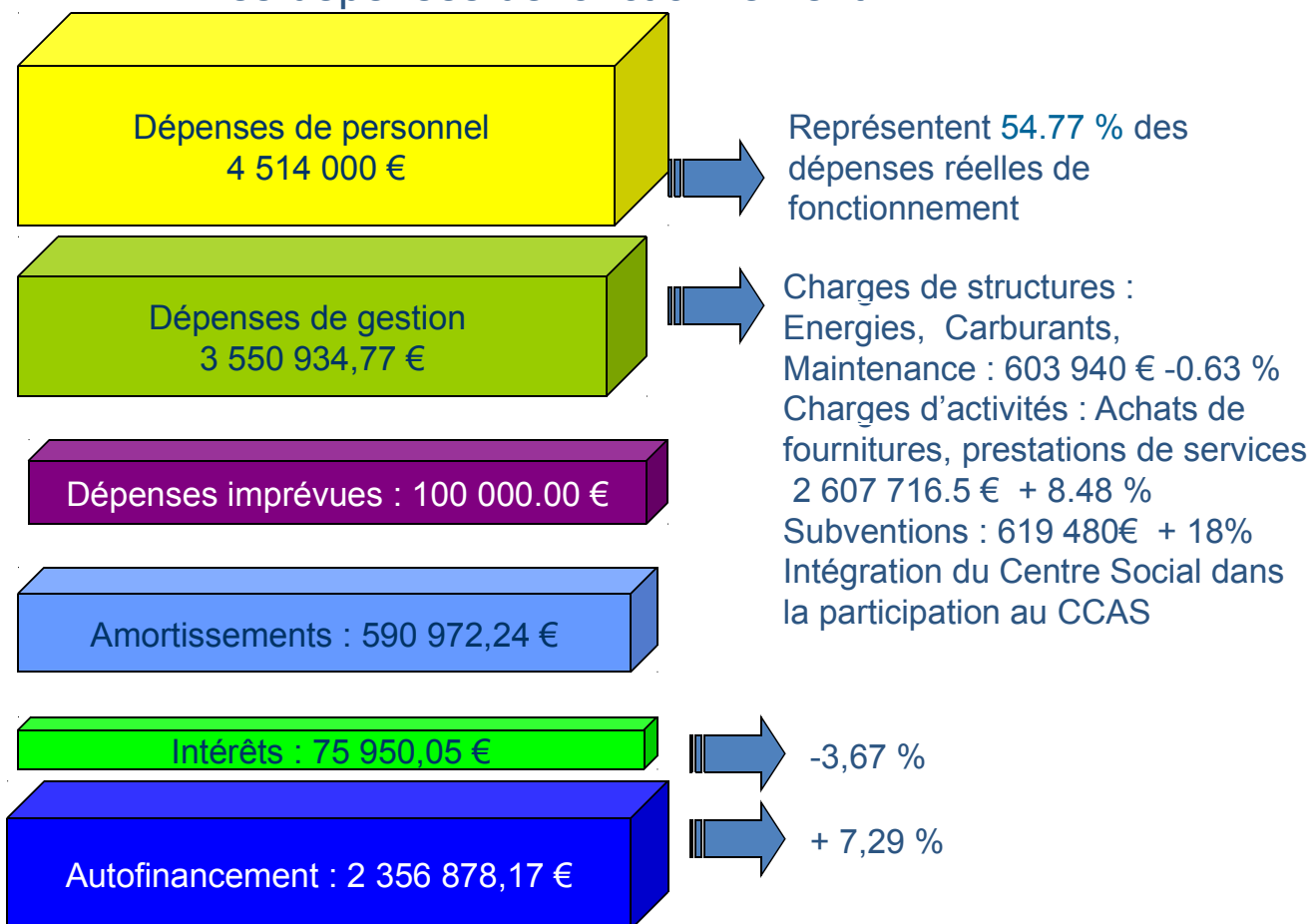
Enfance : 301 000 €, il s'agit essentiellement de la participation de la CAF et de la facturation aux familles pour la restauration scolaire, le CLSH et les garderies

Sports : 10 000 € il s'agit des locations de salles refacturées aux établissements scolaires

Culture : 107 260 € dont 38 000 € pour les entrées au théâtre, 19 000 € d'inscriptions école de dessin et ateliers théâtre et 14 000 € d'abonnements à la médiathèque et 36 260 € de subventions Région et Département qui seront complétées au cours de l'année en fonction des projets portés par le service

Immobilier : 260 000 € de loyers divers (centre socio-administratif, Guingamp Paimpol agglomération et location de salles de la mairie).

Les dépenses de fonctionnement



Les charges de gestion générale : -14,58 %

2 298 278 € correspondent aux dépenses courantes de la collectivité et représentent 27,88 % des dépenses réelles .
Elles baissent de 347 431 € (moins de travaux en régie)

■ Achats de denrées , fluides et fournitures

Les dépenses d'énergie restent stables

Les dépenses de restauration scolaire sont ajustées au

nombre de rationnaires présents en janvier et restent stables

Les fournitures sont en baisse de - 41,73 % (travaux régies)

■ Autres charges, charges externes et impôts et taxes

Elles sont en baisse de - 6,56 %

Les dépenses de personnel : -1 %

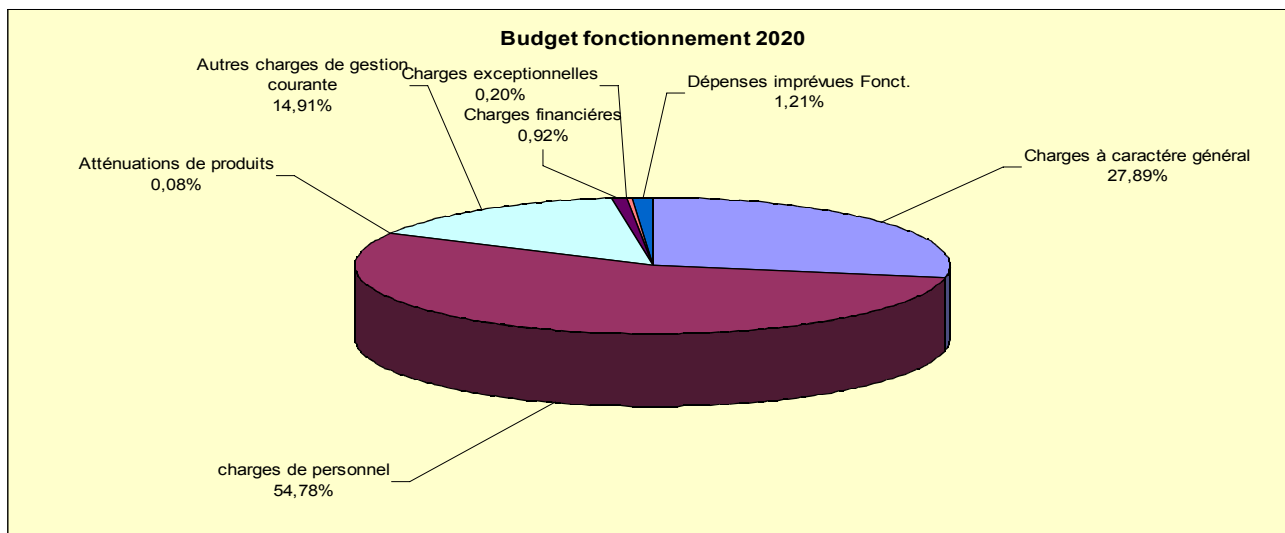
Ce sujet a déjà été développé en amont

Les autres charges de gestion courante : 4,22 %

Elles comprennent

- les subventions aux associations : 212 318 € montant quasiment identique à celui de l'an passé
- la participation au fonctionnement du CCAS pour 407 160,73 € (290 000 € + 140 000 € pour le centre social – 22 839,27 € avance de 2019), pour le SMASR, (54 290 €), pour les élèves scolarisés à l'extérieur (89 000 €) et dans les écoles privées (120 000 €)

Les charges financières : - 3,67 %



4. Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement 7 626 182,54 €

Culture : 122 813,62 €

Sports et loisirs : 411 767,84 €

Education, enfance : 202 968,86 €

Revitalisation centre ville et attractivité du territoire :
1 468 076,11 €

Développement urbain, logement : 274 410 €

Espaces publics : 743 471,45 €

Patrimoine Historique : 2 881 365,59€

Patrimoine communal et économie d'énergie : 94 539,01€

Modernisation de l'action des services : 191 929,72 €

dépenses
d'équipement
6 391 341,94€

4 582 696,06 €
de dépenses nouvelles
et
1 808 645,88 €
de reports 2019

Remboursement
Capital dette :
437 000 €

Dépenses imprévues
100 000 €

Déficit d'investissement
reporté
697 840,29 €

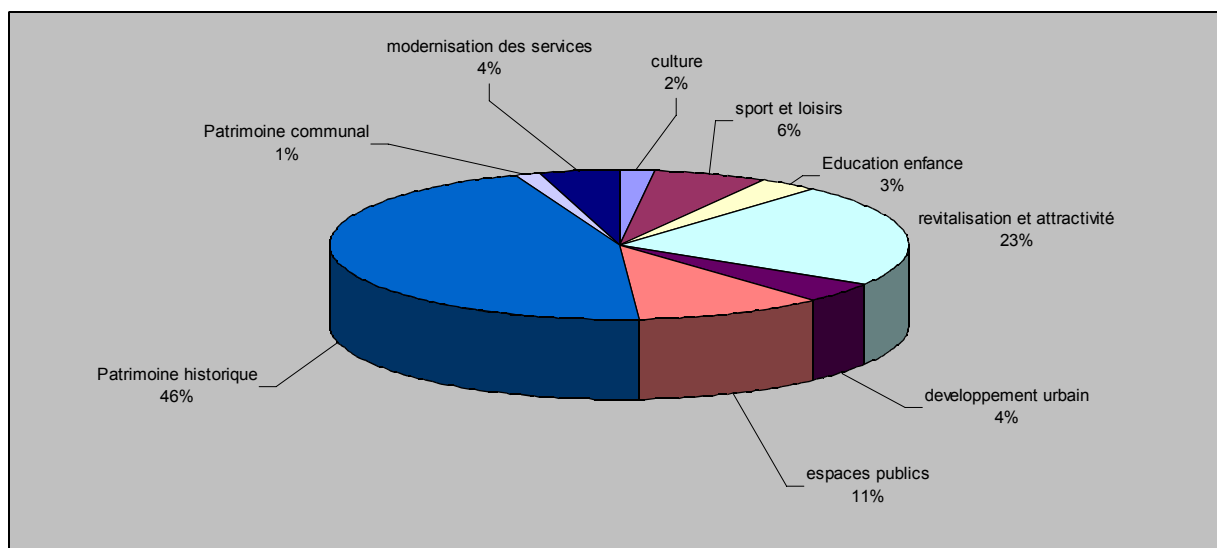
Les dépenses d'investissement : 7 626 182,54 €

Mouvements d'ordre (travaux régie et déficit d'investissement reporté):
744 018,19 €

Mouvements réels : 6 882 164,35 €

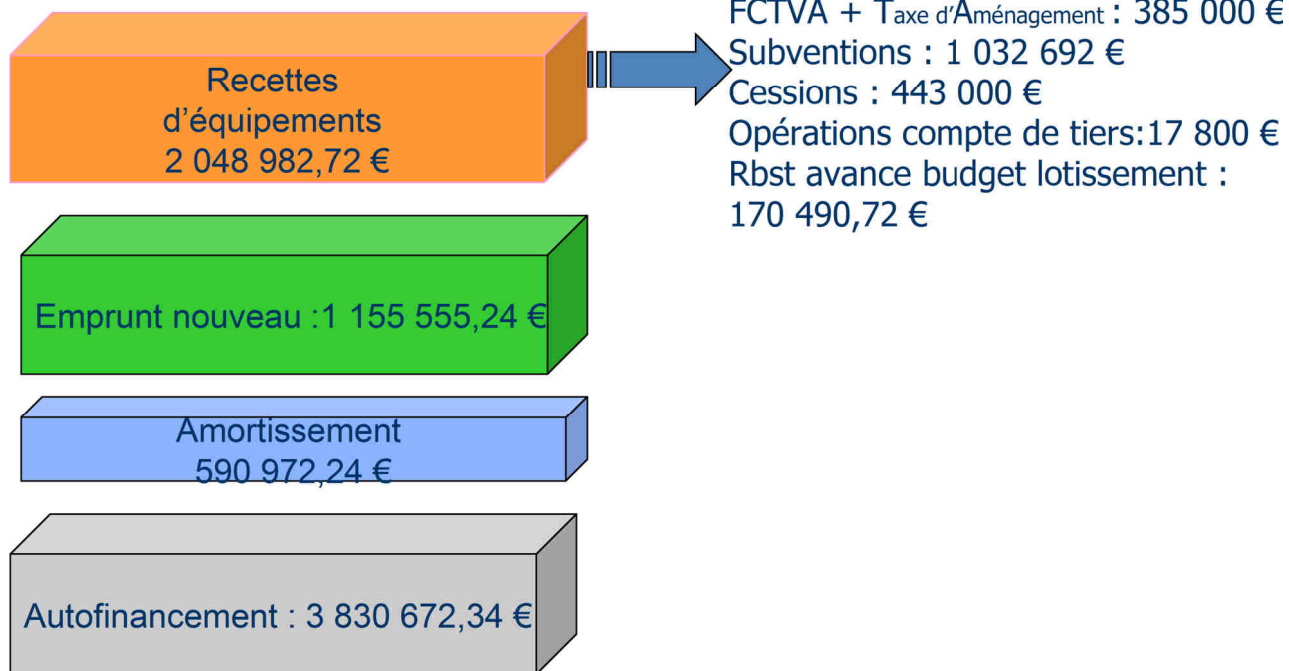
Les dépenses nouvelles d'investissement représentent 5 817 536,66 € et les dépenses reportées 1 808 645,88 €.

Les principaux investissements programmés sur l'exercice 2020 sont listés en début de diaporama. La répartition par secteur d'activité est la suivante :



Les recettes d'investissement

7 626 182,54 €



Les recettes d'investissement : 7 626 182,54 €

Mouvements d'ordre (virement section fonctionnement, amortissements):
 2 947 850,41 €

Mouvements réels : 4 678 332,13 €

Les recettes d'ordre sont constituées par l'autofinancement brut 2 356 878,17 € et de la dotation aux amortissements de 590 972,24 €

Les recettes réelles comprennent :

- Le fonds de compensation de la TVA :360 000 €
- La taxe d'aménagement : 25 000 €
- Les subventions acquises (PRU, prison...) :1 032 692 €
- D'autres subventions seront inscrites en cours d'année une fois les arrêtés et les accords obtenus (principe de sincérité budgétaire)*
- Les produits de cessions (Fournis et rue Notre Dame) 443 000 €
- L'emprunt (qui sera ajusté en fonction des subventions) :1 155 555,24 €
- Remboursement avance budget lotissement 170 490,72 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés 1 473 794,17 €
- Opérations pour compte de tiers 17 800 €

Le financement de l'investissement en 2020

	Ressource en €	Ressource en %
Autofinancement	4 421 644,58 €	57,98 %
Recettes d'investissement	2 048 982,72 €	26,87%
Emprunt	1 155 555,24 €	15,15 %
Total dépenses d'investissement	7 626 182,54 €	100 %

Les contributions directes

Pas d'augmentation des taux depuis 2010 et maintien des taux pour 2020

TAXES	BASES Prévisionnelles 2019	Produit fiscal attendu	Taux 2019
TH	8 680 000	1 336 720 €	15.40%
TF	7 808 000	2 051 160 €	26.27%
TFNB	9 652	5 730 €	59.35%